

LE PRÉSIDENT

Nos réf : DCERE/EA/VLS  
Dossier suivi par Emilia ABID  
☎ 02 38 78 49 49

Madame Marine WINIGER  
NG CONCEPT  
ZI rue de l'Europe  
57370 PHALSBourg

Objet : Autorisation de rejet sur le réseau d'assainissement  
communautaire – Projet de construction FM Logistic

Orléans, le

**06 JUIL. 2021**

Madame,

Dans le cadre de l'instruction du projet de construction de l'entreprise FM LOGISTIC, rue des Douglas à Saint-Cyr-en-Val, la métropole « Orléans Métropole » a examiné la situation des bassins versants en matière d'eaux pluviales.

J'ai le plaisir de vous informer que le raccordement des eaux pluviales du projet sur la canalisation d'eaux pluviales de diamètre 1 600 qui se rejette ensuite dans le bassin de la Planche est autorisé. Le débit maximal de rejet est de 1,5l/s/ha.

Une convention de raccordement devra être établie entre Orléans Métropole et l'exploitant de l'établissement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation,  
le vice-Président délégué,



Christian FROMENTIN